

Me Hélène Sicard L. LL

Avocate
Barrister and Solicitor

1255 carré Phillips, bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1
Tél : 514 281-1720
Fax : 514 281-0678
helenesicard@videotron.ca

Montréal, le 23 janvier 2014

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

**Objet : Dossier R-3863-2013, Demande d'autorisation du projet Lecture à distance –
Phase 2 et 3
Demande de report des délais prévus à la D-2104-004 (UC)**

Chère consoeur,

Par la présente ma cliente, UC, désire aviser la Régie qu'elle appuie les propos du procureur de SE-AQLPA soumis dans sa lettre datée de ce jour et demandant le report des délais prévus à la décision D-2014-004.

En effet dans sa décision la Régie a demandé au Distributeur de :

- «[33] Par ailleurs, la Régie demande au Distributeur de mettre à jour les tableaux suivants, tout en y ajoutant les explications nécessaires afin de compléter la preuve soumise au dossier, en respect de l'article 73 de la Loi, et pour tenir compte du fait que l'installation des CNG a débuté non pas en 2012, mais en 2013 :
- _comparaison économique des scénarios (M\$ actualisés 2011), mais uniquement les données relatives au scénario IMA₂₀;
 - _impact tarifaire du scénario IMA₂₁;
 - _amortissement, radiation et nombre d'appareils radiés₂₂;
 - _gains d'efficience prévus₂₃;
 - _fonctions IMA prévues pour implantation par le Distributeur₂₄. »

Or ces informations, de même que le suivi de la phase 1 n'ont toujours pas été versées au dossier par le Distributeur. UC soumet respectueusement que ces informations sont cruciales et essentielles à la préparations de demandes de renseignements ciblées et pertinentes.

UC soumet également qu'elle ne pourra préparer sa preuve sur les aspects économiques du dossier sans ces informations mises à jours et les réponses aux questions qui pourraient en découler.

Me Hélène Sicard

Pour ces motifs UC appuie la demande de report soumise par SE-AQLPA et demande respectueusement à la Régie de la recevoir.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur, mes salutations distinguées.



Me Hélène Sicard

c.c. Me Hogue
Me Éric Frazer
Viviane de Tilly (UC)
Marc-Olivier Moisan-Plante (UC)
France Latreille (UC)
Paul Paquin